

2018

sept. | Oct.

SUR LE

PONT

#61

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

Ville de Pont
de Claix

ACTUALITÉS > SEMAINE BLEUE | PORTAGE DE LIVRES | INFORMATIONS AUX VICTIMES |
BD FÊTE SES 60 ANS | PROJETS SOCIAUX | MOINS D'ÉCRANS POUR MIEUX GRANDIR



DOSSIER

• UNE RENTRÉE TOUT EN SOUPLESSE



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Une rentrée dynamique

L'été a permis à beaucoup d'entre vous, jeunes et moins jeunes, de profiter des vacances que cela soit en famille ou bien avec les activités municipales (espace jeunesse, centres sociaux, centre aéré, centres de loisirs...). Tout le monde a pu en profiter un maximum. Nous faisons en sorte que chacune et chacun puisse bénéficier de ce droit si essentiel. Nous avons été également attentifs à nos aînés pendant la période de canicule.

Pendant cet été, les travaux ont été réalisés dans les équipements municipaux, au centre-ville, au centre aéré, à l'école Saint-Exupéry, conformément au budget voté (près de 8 millions d'euros d'investissement au total pour cette année) ou encore avenue Charles de Gaulle avec la prolongation du tramway, et les délais ont été tenus par les entreprises. Un remerciement pour leur action sous des températures parfois écrasantes.

La rentrée, c'est bien sûr le retour en classe avec des changements qui sont évoqués dans ce journal et un vote prévu le 24 septembre pour les parents d'élèves. Je les invite à se mobiliser pour que chacun puisse choisir l'organisation de la semaine scolaire à venir.

La rentrée, c'est celle de nos associations que je souhaite féliciter pour leur action, leur présence au quotidien. Mesurons là aussi la chance d'avoir des bénévoles associatifs si impliqués dans notre commune.

La rentrée, c'est un moment particulier pour tous... Il nous rappelle nos propres moments de vie, d'enfant, d'adolescent et/ou d'adulte...

Belle rentrée à toutes et tous !



Avec ce numéro, découvrez
tous les spectacles
de la Saison 2018-2019.

SUR LE PONT #61
journal d'information municipale

EN COUVERTURE
Cour d'école à l'élémentaire
Jules Verne

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Rédaction, réalisation
Service communication
F. Albe, S. Bellenqer, O. Latour, F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Service communication, BD
Impression 5800 exemplaires
Technic-Color 04 76 33 28 68
N° ISSN 1245-1371



3/11

ACTUALITÉS
*Un large tour d'horizon
de l'action publique*

12/18

DOSSIER
*Rentrée scolaire :
tout en souplesse*

19

AGENDA
*Les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...*

20/21

VILLE VIE ASSO'
*Des nouvelles des
associations pontoises*

Moins d'écrans pour mieux grandir

Les écrans et leurs usages par les enfants et les familles sont au cœur d'un travail de sensibilisation mené par les professionnels de la petite enfance et de l'éducation à Pont de Claix.



Le temps passé devant les écrans se fait souvent au détriment d'autres moments importants de la vie des enfants : jouer, sortir, dessiner, se reposer, partager des moments avec ses parents et sa famille... mais aussi s'ennuyer, moment capital pour le développement des enfants,

Un théâtre-forum sur le thème des écrans a lieu le 6 octobre.

comme le soulignent régulièrement les professionnels de la petite enfance. En matière d'écrans, les études se multiplient, les conseils et les recommandations également. Pour s'y retrouver et pour échanger avec d'autres parents et avec des professionnels, la Ville propose un théâtre-forum sur ce thème, avec la compagnie Imp'Acte. Rendez-vous le 6 octobre à 11h à la Maison de l'habitant. Au programme, ni culpabilisation ni morale ; juste un temps de rencontre, d'échange et de recueil des préoccupations des parents en matière d'usage des écrans par les enfants de 0 à 6 ans.

Ce temps fait suite à un travail engagé en début d'année avec la diffusion d'un questionnaire aux

parents des enfants accueillis dans les structures petite enfance, dans les écoles maternelles et ceux qui fréquentent les équipements de la Ville avec leurs parents. Cette campagne de sensibilisation se poursuivra à l'automne. Un travail partenarial est également conduit avec les centres sociaux afin de faire le lien sur cette thématique avec les familles. L'objectif est double : inciter les parents à s'interroger et à prendre du recul sur le rapport aux écrans au sein du foyer et donner des clés pour proposer d'autres activités, des idées et des ressources pour limiter l'usage des écrans par les jeunes enfants.

RENSEIGNEMENTS >
RONDE DES COULEURS, 04 76 29 80 16



À partir du 15 octobre, Grenoble-Alpes Métropole modifie la fréquence des collectes des déchets ménagers. La commune sera divisée en 2 zones délimitées par le cours Saint André et l'avenue du Maquis de l'Oisans. La collecte se fera à l'est ou à l'ouest de ces axes, selon le calendrier ci-contre.

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

ZONE OUEST
LUNDI ET VENDREDI



ORDURES MÉNAGÈRES

MERCREDI



POUBELLES JE TRIE



ZONE EST
LUNDI ET JEUDI



ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI



POUBELLES JE TRIE

SANTÉ

Don du sang : les malades ont besoin de vous

L'Établissement français du sang organise une collecte au centre social Irène Joliot-Curie mardi 2 octobre, de 16h30 à 19h30. L'occasion de rappeler que 10 000 dons de sang sont nécessaires par jour en France. Aucun traitement ni produit de synthèse ne pouvant se substituer aux produits sanguins, le don du sang est irremplaçable et permet de soigner plus d'un million de malades chaque

année. Les dons viennent répondre aux situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale) et aux besoins chroniques (maladies du sang et cancers). Globules rouges, plaquettes ou plasma, chaque composante a un rôle. Tout le monde peut donner, entre 18 et 70 ans, à condition de peser plus de 50 kg et de respecter les règles définies

par l'Union Européenne. Acte volontaire, bénévole et solidaire, donner son sang c'est sauver une vie !

> COLLECTE DE SANG MARDI 2 OCTOBRE,
16H30-19H30
AU CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE,
27 AV. ANTOINE GIRARD
[HTTPS://DONDESANG.EFS.SANTE.FR](https://dondesang.efs.sante.fr)

28/06

TEMPS FORT



Une crue du Drac et ses conséquences ont été simulées le 28 juin, dans le cadre d'un exercice d'alerte du Plan communal de sauvegarde. Cette mise en situation était destinée à tester la réactivité des services de la mairie en cas de crise. Un poste de commandement, placé sous la responsabilité du maire Christophe Ferrari, a été installé à la mairie et les cellules d'intervention ont été activées. Deux classes de la maternelle du Coteau se sont prêtées à l'exercice en évacuant l'école. Les Sauveteurs secouristes pontois et les gendarmes ont également pris part aux manœuvres.



DROIT

Information aux victimes : accompagner les Pontois

Depuis 9 ans, Pont de Claix est partenaire de l'association AIV (Aide information aux victimes). Deux matinées par mois, un juriste reçoit sur rendez-vous toute personne qui s'estime victime et l'informe sur ses droits et les démarches qu'elle peut engager.

Mise en place avec le Tribunal de Grenoble, l'association a été fondée il y a 35 ans, suite à la loi Badinter sur la prise en compte de la victime. AIV emploie trois juristes et quatre psychologues, qui assurent des permanences au tribunal, en gendarmerie et police, et dans les mairies. « Nous sommes le premier sas d'urgence ; nous gérons le traumatisme de la victime et lui donnons une information juridique », explique Jean-Michel Sirand, juriste. « Mais nous ne sommes pas une association militante, nous n'avons pas pour mission de défendre, ni conseiller, ni assurer un suivi

psychologique ». Au fil des ans, la permanence au centre social Irène Joliot-Curie est devenue un point d'accès aux droits, avec une information élargie à tous les problèmes juridiques (troubles de voisinage, accidents de circulation, difficultés avec les assurances par exemple).

La Ville propose également des permanences de conciliateur-médiateur et d'un avocat. « L'aide aux victimes se situe au milieu de ces deux possibilités : on accueille la personne et on l'oriente afin qu'elle comprenne comment le judiciaire va s'imbriquer dans son histoire ». Car pour un usager, pas facile

de se repérer dans les juridictions et les procédures. « Les professionnels de l'AIV disposent d'une véritable expertise du traumatisme et du ressenti. On participe à désamorcer les aigreurs, à faire diminuer la colère et à favoriser la compréhension de ce monde particulier. La réponse judiciaire dépasse le temps de l'appel au secours. »

Une autre permanence est par ailleurs assurée par une psychologue, à la gendarmerie de Pont de Claix.

> PERMANENCES GRATUITES SUR RENDEZ-VOUS :
LES 1^{ERS} ET 3^{ES} MERCREDIS DU MOIS,
DE 9H15 À 11H.
CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE
27 AV. ANTOINE GIRARD TÉL. 04 76 29 86 40

Rodéos : loin du far west

Les habitants se plaignent régulièrement des comportements dangereux de type « rodéos » auxquels s'adonnent certains conducteurs en ville, avec le sentiment que rien n'est fait contre. Pourtant les forces de l'ordre sont actives. Rencontre avec le capitaine Leleux, commandant d'unité de la Brigade territoriale de gendarmerie de Pont de Claix.

Quelle est la situation à Pont de Claix ?

« Les rodéos, qu'ils soient en voitures ou en deux roues, se concentrent essentiellement sur le cours Saint André et en périphérie des Îles de Mars et des Olympiades. Il s'agit de conduites à vitesses excessives, de non-port de casque, d'infractions aux stops et aux feux rouges. Les gens ne comprennent pas qu'on ne mette pas quelque chose en place pour lutter contre, ils ont parfois l'impression qu'on ne fait rien. Nous agissons avant tout dans le souci de la sécurité publique : pas question d'engager des courses poursuites, sous peine de mettre en danger les autres usagers. Les personnes qui pratiquent des rodéos s'exposent à de simples contraventions, et la gendarmerie n'a pas de moyen de coercition.

Nous travaillons dans le cadre défini par la loi. »

Comment procédez-vous ?

« À partir du moment où les personnes sont identifiées, nous pouvons les convoquer et leur infliger des amendes. Bien sûr, elles peuvent ne pas répondre à une convocation, ce qui engendre chez ces personnes un sentiment d'impunité (et pour les habitants, cela génère un sentiment d'insécurité). Mais la loi vient de changer : le Parlement a décidé que ces rodéos seraient désormais des délits. D'ici quelques mois, les décrets d'application sortiront. Nous agirons de la même manière : sans mettre en danger la population, car ça n'en vaut pas la peine. Mais nous pourrions contraindre les responsables à venir,



Capitaine Leleux
Gendarmerie
de Pont de Claix

et ils risqueront gros : amendes plus importantes, confiscation du véhicule, peines d'emprisonnement. Ça change tout ! »

Pour finir, un aperçu de la commune en terme de délinquance ?

« La délinquance est très modérée par rapport au reste de la métropole. Il y a beaucoup d'incivilités, mais peu de délinquance. La population est aussi actrice de la tranquillité publique, il ne faut pas hésiter à nous appeler quand on est témoin de quelque chose. Nous avons suffisamment de patrouilles pour répondre. Nous entretenons un bon contact sur le terrain avec les jeunes, nous les informons sur le fait que la loi se durcit, nous voyons leurs comportements changer. Le dialogue est important et constructif. »

Jobs citoyens : c'est reparti !

Les candidatures pour les derniers jobs citoyens de l'année sont ouvertes du 3 au 28 septembre, pour un contrat pendant les vacances de la Toussaint, du 22 octobre au 3 novembre. Les Pontois de 16 et 17 ans sont invités à déposer leurs CV et lettre de motivation au Point information jeunesse. Le jury aura lieu le 8 octobre.

> Pij, place Michel Couëtoux. Tél. 04 76 29 80 54
service.jeune@ville-pont-declaix.fr

Changement d'avocat conseil

Un nouvel avocat conseil recevra désormais les Pontois lors de permanences gratuites à la bibliothèque municipale. Spécialiste du droit, l'avocat informe ses clients sur leurs droits et obligations, les démarches et les procédures, les conseille, les assiste et représente leurs intérêts devant la justice.

> Sur RDV un samedi par mois. Prochaines dates : 22 septembre et 13 octobre
Tél. 04 76 29 80 28

Accompagner les projets professionnels

L'ACEISP (Accompagnement à la création d'entreprise et à l'insertion socio-professionnelle) tient des permanences pour informer et accompagner les habitants souhaitant créer leur entreprise ou déjà en activité.

> À la Maison pour l'emploi les mercredis de 13h30 à 17h, sur RDV au 04 76 29 86 20 à la Maison de l'habitant les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 15h à 17h, sans RDV

Ateliers publics urbains

Deux rendez-vous sont donnés aux habitants en septembre : aménagement du parc des Minotiers, lundi 17 septembre à 18h, au centre social Jean Moulin. Point sur l'usage du nouveau square de l'Ancien lavoir, mardi 25 septembre à 18h, sur place (en intérieur en cas d'intempéries).

> Renseignements : Maison de l'habitant, 04 76 29 86 29

Première bougie pour le portage de livres

320

C'est le nombre de livres sortis de la bibliothèque depuis la mise en place du portage à domicile, il y a tout juste un

an. Vingt usagers ont bénéficié de ce service, dont six résidents de l'Ehpad. Cela représente 31 livres par bénéficiaire par an, sachant qu'un abonné qui se déplace en emprunte 33 en moyenne. Lancé en septembre 2017, le service s'adresse aux personnes âgées, dépendantes ou non, aux adultes handicapés, ou aux personnes empêchées temporairement, pour cause de sortie d'hospitalisation, de jambe cassée ou de grossesse difficile. Titulaires de la carte de bibliothèque (l'adhésion reste gratuite pour les Pontois), les personnes se voient proposer tous documents empruntables (livres, CD, DVD, livres audios). Les agents municipaux et une bénévole les leur apportent à domicile. Les bénéficiaires empruntent aux mêmes conditions que les adhérents classiques : même nombre de documents, même durée du prêt.

> BIBLIOTHÈQUE ARAGON, 04 76 29 80 95

« J'ai toujours beaucoup lu. Je lis de tout. J'achetais des livres, on m'en prêtait beaucoup, mais je n'allais jamais dans les bibliothèques ! Aujourd'hui, je ne peux plus marcher toute seule dans la rue. C'est grâce à ma fille que je me suis inscrite au dispositif », commente Marcelle. Hélène, de la bibliothèque, complète : « Mme Guyonnet est très curieuse. Depuis qu'elle bénéficie du service, elle a déjà lu 75 livres ! Je viens chez elle une fois par mois. On discute, on échange, on parle de livres. La bibliothèque a un fonds très large, et à force de connaître les goûts, l'intimité et la vie des personnes, j'arrive à faire des propositions qui plaisent. Mais parfois, je me trompe ! J'ai deux grandes lectrices, Marcelle et une autre dame de 97 ans, qui en est à 102 livres par an ! C'est un service que les personnes apprécient, que le portage soit temporaire ou

installé dans la durée. »

« J'aime bien Danielle Steel, Signol, Anglade, Frain, Taylor... », poursuit Marcelle. « Le dernier livre que j'ai lu, c'est Une femme, de Janine Boissard. C'est un roman autobiographique, j'ai bien aimé. La nuit, quand je ne dors pas, je lis. J'aime bien tourner les pages. »



Marcelle Guyonnet, 95 ans, bénéficiaire du service
Hélène Wysocki, agent à la bibliothèque municipale

06/07

TEMPS FORT



Assis sur les gradins ou les pieds dans l'eau, nonchalamment installés dans des bouées confortables et se laissant porter au gré des vaguelettes, une trentaine de baigneurs ont pu assister à la projection de courts métrages à Flottibulle. Organisée dans le cadre du Festival de films courts en plein air de Grenoble, cette séance de ciné-piscine au Centre aquatique était une première. Elle a permis au public d'apprécier huit courts métrages, la plupart d'animation, dans un cadre inhabituel. La séance était précédée d'une animation jeux et d'un barbecue sur la pelouse extérieure.



12/07

TEMPS FORT



Les 11-17 ans étaient à la fête pendant les vacances ! Sorties à la journée ou demi-journée (accrobranche, paintball, lacs, randonnée à vélo, ski nautique, escape game), tournois sportifs (jeux de pistes, olympiades), ateliers (construction de fusées à eau, activités manuelles, graff, cuisine, photos, soirées jeux), les animations variées ont permis aux jeunes Pontois de découvrir, voyager et s'amuser. L'été a commencé pour eux par un séjour en Ardèche. Au programme : découverte de l'environnement et frissons aquatiques, avec le canyoning ! Chacune de ces activités a réuni entre 30 et 40 jeunes.



PERSONNES ÂGÉES

Une Semaine bleue pour voir la vie en rose

La Ville propose des animations dans le cadre de la Semaine bleue à destination des seniors. Un programme de manifestations élaboré par le service Soutien à domicile, qui œuvre toute l'année pour les personnes âgées.

La Semaine bleue aura lieu du 8 au 14 octobre. Avec entre autres une visite des parcs et jardins partagés, la Ville s'inscrit dans le thème national : « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ! » Un rendez-vous parmi les autres événements municipaux (colis de Noël, repas des aînés) et qui s'inscrit dans le travail au long cours mené auprès des personnes âgées.

Le service Soutien à domicile, dépendant du Centre communal d'action sociale (CCAS), est né au moment de la mise en place du portage de repas. Si la fabrication des déjeuners est désormais externalisée, les livraisons sont toujours assurées par les agents sociaux de la Ville. Ces derniers ont « un rôle de veille essentiel », selon

leur responsable Laurence Groulier. « Pour beaucoup de personnes isolées, le portage est le seul contact de la journée. Il nous permet d'accorder une attention particulière aux usagers, notamment pendant le Plan canicule ou le Plan grand froid. » Les personnes qui sortent encore peuvent manger au restaurant de l'Ehpad ou au restaurant Taillefer.

Outre le portage de repas, le service Soutien à domicile propose également des animations en vue de maintenir et développer le lien social, comme les ateliers détente. Il offre aussi depuis 2005 un service d'accompagnement, le Fil. Ce véhicule permet aux personnes handicapées ou âgées de plus de 60 ans de se déplacer pour des courses, une

visite au cimetière, un rendez-vous médical ou chez le coiffeur. Cette prise en charge est très appréciée des personnes : « Il y a une très grande implication des agents dans la relation à l'autre, le souci de bien faire », conclut la responsable du service.

Chaque printemps, près de 400 personnes âgées se retrouvent pour le repas des aînés.

> SERVICE SOUTIEN À DOMICILE, 04 76 29 80 22
CCAS 27 AV. ANTOINE GIRARD



Piqûre de rappel pour les 60 ans de BD

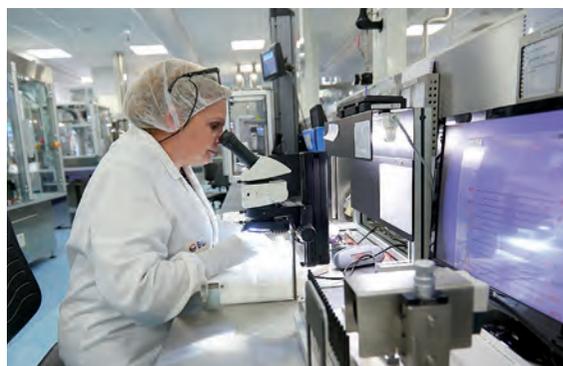
La société BD (Becton Dickinson) fête cette année ses 60 ans de présence en France et à Pont de Claix.

Le site pontois accueille 1 650 employés sur les 1 900 que compte le groupe dans l'Hexagone.

Adossés au Drac et au Vercors au cœur de la zone d'activités des Îles, les locaux pontois de BD accueillent le site de référence de production de seringues au niveau mondial. Là, les tubes en verre serpentent d'une imposante salle blanche à la suivante. Ils sont formés et équipés de leurs aiguilles avant d'être conditionnés. 330 millions de seringues et 1 800 millions de joints de pistons en caoutchouc sont préparés puis conditionnés ici chaque année. Cette production historique du groupe (depuis sa création en 1897 aux États-Unis) ne représente aujourd'hui qu'une partie des activités de cet acteur des technologies médicales. BD intervient dans la

recherche médicale, le diagnostic, le circuit du médicament, l'approche thérapeutique et développe des solutions informatiques dans tous ces domaines. BD France a généré 1 057 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017.

Le site de Pont de Claix est également le siège français de ses activités commerciales et le siège mondial de l'unité BD Pharmaceutical Systems. Il allie ainsi recherche et développement, production et commercialisation. Les salariés développent de nouveaux produits et des technologies de procédés de fabrication pour quatre grandes familles de produits de santé : des seringues pré-remplissables destinées aux laboratoires



Le site pontois de BD s'étend sur plus de 100 000 m² dans la ZI des Îles.

pharmaceutiques, des dispositifs de sécurité, des systèmes d'autoinjection et des autoinjecteurs portables. Une cinquantaine de métiers font vivre le site de Pont de Claix. Avec ses 1 650 employés issus de 20 nationalités différentes, BD est le premier employeur sur la commune.

13/07

TEMPS FORT



Cet été, les habitants étaient invités par les centres sociaux à prendre l'air dans la région pour des sorties loisirs à la journée. Ils se sont retrouvés pour un pique-nique et un grand bol de fraîcheur au pied de la cascade du Cirque de Saint-Même, une plongée dans l'histoire aux Fêtes médiévales de Saint Antoine l'Abbaye, une baignade tranquille au lac d'Aiguebelette et des sorties pittoresques au Moulin guitare aux Abrets en Dauphiné et à la Ferme du paysan à la Murette. La prochaine sortie est programmée le 13 octobre à Bresson. Prenez l'air, inscrivez-vous auprès des centres sociaux !



Les habitants au cœur des projets sociaux

Les projets sociaux arrivent à leur terme à la fin de l'année. Ces documents d'orientation permettent aux centres sociaux d'obtenir l'agrément et des subventions de la Caf. Les habitants sont invités à réfléchir eux aussi aux axes de travail pour la période 2019-2022.



Animations, sorties, ateliers ou festivités... les centres sociaux fédèrent les initiatives, comme ici lors des 40 ans du centre social Jean Moulin.

Les projets sociaux formalisent l'ensemble des actions co-construites avec les partenaires et les habitants pour leur permettre de mieux vivre dans leur environnement. Ils s'appuient sur leurs ressources (connaissance du quartier, compétence technique...) pour évaluer, élaborer et suivre un projet collectif pertinent. Ces documents stratégiques (un par centre social) permettent d'obtenir l'agrément et des subventions de la Caisse d'allocations familiales (Caf), à hauteur de 80 000 euros par centre social et par an.

Entre mars et juin, les professionnels des centres sociaux ont réalisé un diagnostic partagé. Une quinzaine de partenaires a été réunie, un mur d'expression mobile mis en place dans les accueils de chaque centre, et les témoignages recueillis à l'occasion des 40 ans du centre social Jean Moulin ont été repris. Les professionnels ont interrogé une trentaine d'usagers ainsi qu'une centaine de personnes ne fréquentant pas les centres sociaux.

À l'issue de cette phase, les équipes ont élaboré un diagnostic et dégagé

quelques problématiques : comment favoriser la participation des habitants et travailler le mieux vivre ensemble ? Comment accompagner la parentalité, le vieillissement de la population, l'usage des nouvelles technologies ? De cette première évaluation ressortent trois axes forts : travailler sur la fonction d'accueil, renforcer le lien social entre les familles et développer des actions de proximité créatrices de mixité et de solidarité.

L'automne sera consacré à l'analyse et la construction des projets sociaux 2019-2022. Les habitants sont invités à deux réunions de travail le 22 septembre au centre social Irène Joliot-Curie de 9h30 à 12h et le 5 octobre, au centre social Jean Moulin, de 18h à 21h. Du diagnostic à l'écriture finale, la démarche d'élaboration des projets sociaux aura été fidèle aux méthodes participatives déployées quotidiennement par les centres sociaux, dans le respect de leurs valeurs de référence : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Paroles d'habitants

Lieux d'écoute, de rencontres et d'entraide, les centres sociaux permettent aussi de sortir de chez soi et de partager des moments de convivialité. Et comme souvent, ce sont les habitants qui en parlent le mieux !

Mafalda* : « Après être venue pour mes enfants, maintenant je viens pour moi. J'ai commencé à voir plus de monde et être dans un autre groupe que celui de ma famille. »

Guillermo : « Sortir pour autre chose que des papiers, trouver des relations réconfortantes. »

Manolo : « Vous êtes là pour nous aider, nous écouter, comme si on faisait partie d'une famille. »

Susanna : « Les professionnels font beaucoup pour que les habitants se rencontrent. »

Miguel : « Pendant les ateliers parents-enfants c'est super ! Tout le monde s'entraide, on a tous besoin les uns des autres. »

Felipe : « Avec le centre social, on sort des sentiers battus. Un vrai sentiment de liberté. »

Libertad : « Au centre social, tu ne vois pas la différence entre les personnes aisées et celles qui n'ont pas d'argent, c'est un champ neutre. »

* Les prénoms ont été changés. Merci Quino !

Les activités reprennent à la rentrée

Se rencontrer lors des cafés échanges et des petits déjeuners, échanger en famille avec les ludothèques ou lors d'ateliers créatifs, sortir ensemble prendre l'air ou se cultiver...

La saison des centres sociaux reprend, c'est le moment de s'inscrire !

À la recherche de bénévoles !

Les centres sociaux ont besoin de personnes souhaitant donner de leur temps pour les actions socio-linguistiques (les vendredis de 14h à 18h au centre social Irène Joliot-Curie et les lundis de 14h à 16h au centre social Jean Moulin), les ludothèques, les petits déjeuners (les mardis de 8h à 10h au centre social Jean Moulin) et les ateliers d'échange autour d'activités manuelles, l'apprentissage des langues, les T'créatif, les ateliers enfants-parents...

INFOS PRATIQUES

Centre social Jean Moulin, rue du docteur Valois
04 76 29 86 60

Centre social Irène Joliot-Curie, 27 av. Antoine Girard
04 76 29 86 40

Une offre plus étendue au sud

Pour leurs déplacements entre le nord et le sud, les Pontois ont désormais à leur disposition, en plus de la ligne C2, la nouvelle ligne 25 et davantage de bus sur la ligne Express 3 en heures de pointe. Parallèlement, le réseau de transport public s'étoffe sur le Grand sud de la métropole.



NOUVELLE LIGNE TAG : PROXIMO 25

Mise en service à partir du 3 septembre. 3 arrêts desservis à Pont de Claix, 1 bus toutes les 15 min aux heures de pointe. Terminus Grenoble Colonel Dumont (proche tram C et Caserne de Bonne).

LIGNE C2

1 bus toutes les 4 à 6 min entre 7h et 20h, en semaine. Terminus Grenoble Louise Michel (correspondance tram E). 5 arrêts desservis à Pont de Claix : Mairie, Irène Joliot-Curie, Îles de Mars, Clos Dominique, Flottibulle. Pour rappel, l'arrêt Marcelline est supprimé à partir de la rentrée, à la demande du SMTIC et de la Tag, afin d'améliorer la vitesse commerciale des bus. EN SAVOIR PLUS > WWW.TAG.FR



LIGNE EXPRESS 3

À partir du 3 septembre, la ligne Transisère Express 3 reliant Vizille à Grenoble est renforcée : 1 car toutes les 10 min en pointe et 1 car toutes les 30 min en creux. Arrêts : Beau Site, Mairie, Îles de Mars, Flottibulle. Désormais la ligne circule les dimanches et jours fériés.

EN SAVOIR PLUS > WWW.TRANSISERE.FR

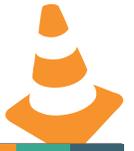
23/07

TEMPS FORT



La Ville s'est mise aux couleurs de l'été, avec des animations de proximité dans chacun des quartiers de la commune. Au programme : soirées jeux, animations sportives, projections des matchs de la Coupe du monde et ateliers. Les habitants, jeunes et adultes, ont pu bénéficier de moments ludiques ou de détente pour animer leurs fins d'après-midi. Après la séance de ciné-piscine à Flottibulle, trois autres projections de films en plein air ont été proposées.





ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

DEVOIRS DE VACANCES

Chaque été, les services techniques de la Ville accomplissent de nombreux petits travaux de rénovation au sein des écoles. Cette année, ils ont été particulièrement mobilisés pour l'aménagement de la nouvelle école maternelle Saint-Exupéry (lire page 18) et pour le déménagement de la bibliothèque de l'école Jules Verne. Cette opération va permettre de réaliser également une salle d'activités pour le périscolaire et de restructurer les espaces de restauration qui seront organisés en self après les vacances d'automne. En fin d'année pendant les vacances de Noël, le groupe scolaire des Îles de Mars bénéficiera lui aussi de travaux pour la réalisation d'un nouveau self conçu pour améliorer l'accueil des enfants à l'heure du déjeuner. Le restaurant Jean Moulin connaîtra lui aussi cette transformation.

RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE



UN CHANTIER MAÎTRISÉ

Cet été, pour respecter au mieux le planning des travaux du nouveau centre-ville, les entreprises n'ont pas cessé, loin s'en faut, leurs activités. Les aménagements des espaces publics se sont poursuivis avec la finition des sols et l'installation des structures en bois qui permettent aux usagers de la place du 8 mai 1945 de profiter pleinement des espaces piétonniers fleuris. L'ambiance a d'ores et déjà bien changé et l'on observe de plus en plus de monde aux terrasses des cafés et à proximité de la fontaine, profitant de son agréable fraîcheur.

Côté voiries, les revêtements ont pu être achevés notamment au niveau de la rue Benoît-Jay, ceci afin de ne pas perturber la rentrée des classes à l'école Jules Verne. Jusqu'à fin octobre, les travaux vont se poursuivre sur la place Winse Luhe pour l'aménagement, à proximité de la Maison pour l'emploi, de places de stationnement et d'espaces verts. Dès l'achèvement de cette dernière phase sur le secteur, de nouvelles règles de stationnement seront mises en place avec la création de 3 zones distinctes : stationnement de 20 à 30 minutes maxi, stationnement de 1 à 2 heures maxi et stationnement libre. La Ville prévoit la distribution de disques bleus. Début 2019, le chantier investira pour plusieurs mois la place Salvador Allende dont la rénovation est incluse dans le projet global.

Renseignements > Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat : 04 76 29 80 55

Renseignements > Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat : 04 76 29 80 55

RÉNOVATION ÎLES DE MARS-OLYMPIADES

Place aux travaux !



Future ambiance aux pieds des tours (esquisse provisoire).

Les espaces extérieurs du quartier Îles de Mars-Olympiades vont faire l'objet d'un vaste chantier de rénovation et de réaménagement dès cet automne. Depuis des mois, les habitants ont été consultés sur les aménagements : stationnements, espaces de loisirs et de détente, voiries, cheminements piétons... Le projet final a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique, le 9 juillet dernier, animée par le maire Christophe Ferrari, l'adjoint à la démocratie locale Maxime Ninfosi et les élus.

La préparation du chantier se fera en septembre pour un début effectif des travaux en octobre. Un planning global a été élaboré :

- octobre > décembre 2018 : travaux sur les voiries et les parkings depuis le chemin Vaussenat, la rue Stendhal coté est et l'allée piétonne jusqu'au cours Saint André.
- janvier > octobre 2019 : travaux sur la rue Stendhal depuis l'avenue Victor Hugo (voiries et parkings) et aménagement des espaces verts récréatifs et des cheminements piétons.

Renseignements >

Maison de l'habitant : 04 76 29 86 29

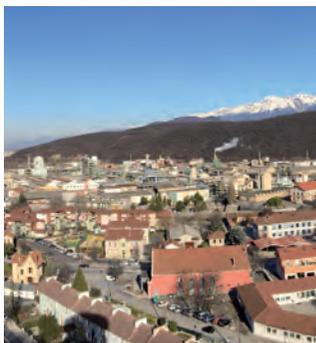


PPRT : C'EST SIGNÉ !

Le 26 juin, après plus de cinq ans de procédure, les services de l'État par l'intermédiaire du préfet de l'Isère, Lionel Beffre, ont approuvé le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) pour les établissements Vencorex et Isochem, implantés sur la plate-forme chimique de la commune. Les maires de Pont de Claix, Claix et Champagnier et le président de Grenoble-Alpes Métropole sont chargés, chacun en ce qui les concerne, d'appliquer les règles d'urbanisme et les mesures supplémentaires qui les accompagnent. Parmi ces mesures, les propriétaires de 1900 logements à Pont de Claix devront entreprendre des travaux de confinement, dont le coût est entièrement pris en charge par les collectivités territoriales et les industriels.

Pour consulter le document > www.pprtrhonealpes.com

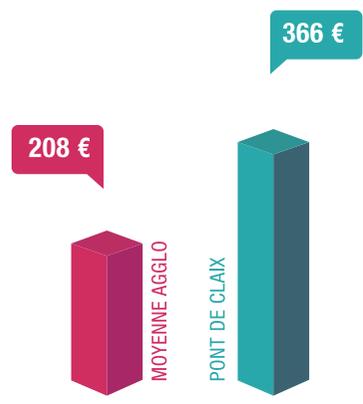
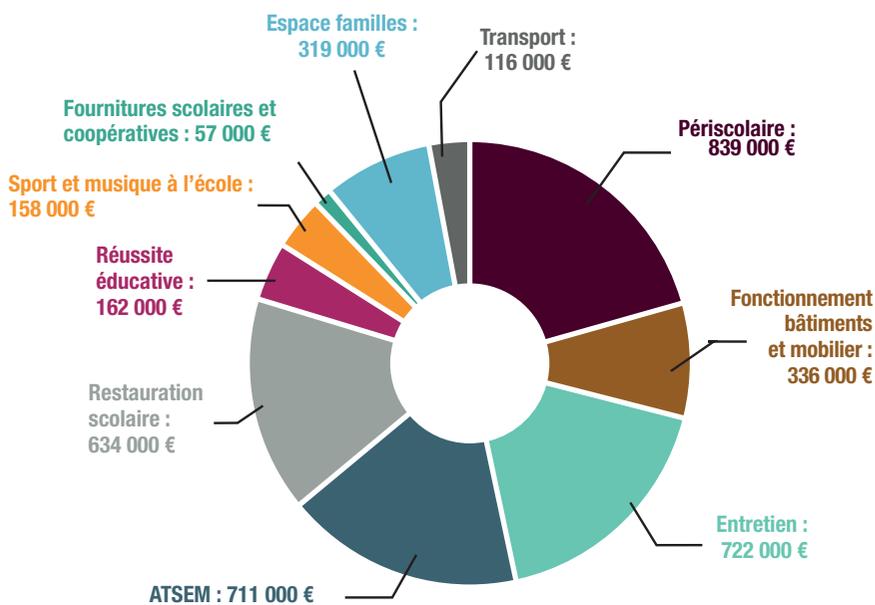
Pour se renseigner sur le confinement des logements > Grenoble-Alpes Métropole : 04 56 58 51 46





L'éducation en chiffres

Dépenses de fonctionnement de la Ville pour l'éducation : 4 054 000 €
Données 2016



Dépenses moyennes par habitant dédiées à l'éducation dans les communes de 10 000 à 40 000 habitants de la Métropole
Données 2014

Une rentrée scolaire tout en souplesse

Le temps du retour en classe est particulier cette année à Pont de Claix : une nouvelle école, un vote sur les rythmes scolaires, le dédoublement des classes de CP... L'actualité met en lumière les investissements et l'engagement de la Ville pour favoriser la réussite des écoliers et accompagner les familles.

Quelle est la place de l'éducation pour la Ville ?

« C'est très simple, l'éducation est la priorité numéro un pour moi et pour l'équipe municipale. Aucune société ne se développe, ne se construit, ne s'enrichit sans que l'éducation ne soit au cœur de l'action publique. Cela est encore plus vrai dans une commune comme Pont de Claix, où la majorité des ménages a des revenus modestes, ce qui rend le rôle de la Ville d'autant plus déterminant aux côtés de l'Éducation nationale. C'est pour cela que nous consacrons de très importants moyens pour accompagner et faciliter la scolarité des enfants pontois : plus de 360 € par an et par habitant, ce qui est bien plus que les autres communes autour de nous. Cela passe par le personnel, le matériel et les locaux. Nous allons jusqu'à reconstruire une école, ce n'est pas tous les jours que l'on voit cela ! Par nos actions nous permettons à chaque



Christophe Ferrari
maire,
président de
Grenoble-Alpes
Métropole

élève d'accéder à la culture, aux arts, au sport, aux sciences... C'est à la fois simple et ambitieux. »

Quels sont les enjeux de cette rentrée scolaire ?

« D'abord le dédoublement des CP, et l'an prochain celui des CE1, qui est une très bonne mesure à mon avis. Les premiers retours d'expériences sont très positifs et nous avons à Pont de Claix mis les moyens nécessaires. Le danger serait que les enseignants supplémentaires aujourd'hui affectés à l'accompagnement pédagogique soient finalement supprimés. Nous serons donc attentifs au maintien des postes dans l'Éducation nationale. À l'inverse de cette mesure, laisser le libre choix de l'organisation de la semaine scolaire dans chaque territoire est un non-sens : c'était à l'État de se positionner et de trancher cette question d'ampleur nationale. Il est insupportable de constater qu'en

matière d'éducation les réformes s'enchaînent tous les deux ans, sans que l'on prenne ni le temps ni la peine d'évaluer les précédentes. »

Vous appelez les parents à voter sur les rythmes scolaires, qu'attendez-vous de ce scrutin ?

« J'espère un véritable engagement des parents, car l'éducation ce n'est pas que du ressort de l'Éducation nationale et de la Ville, c'est avant tout les parents qui ont ce rôle. En leur demandant de choisir, on replace aussi le débat au niveau des familles. Car les enjeux des rythmes scolaires lient les bonnes conditions d'apprentissage à l'organisation familiale. La meilleure façon d'intégrer ces éléments, c'est de donner la parole aux parents. C'est aussi pour cela que, pour être représentatif, le vote devra rassembler au moins la moitié des parents. J'appelle donc à une large mobilisation le 24 septembre. »

Les actus de la rentrée

La rentrée 2018 est marquée par deux événements importants : le dédoublement des classes de CP et le vote sur les rythmes scolaires le 24 septembre. Hors du temps scolaire, la Ville maintient sa politique volontariste en terme d'accueil des enfants, en garantissant la qualité des contenus périscolaires et de la restauration.

Le dédoublement des CP, c'est pour cette année !

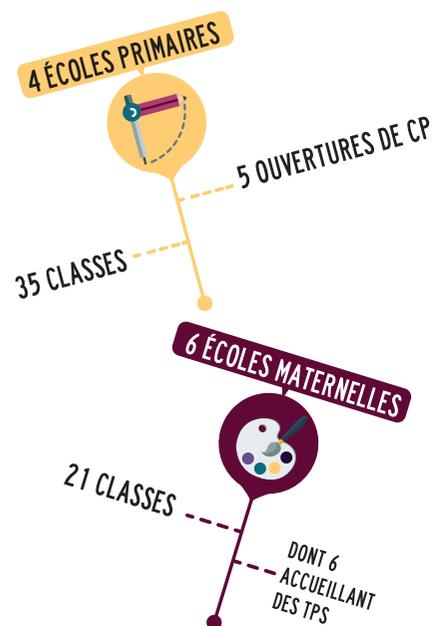
Ce dispositif national, mis en place l'an dernier dans les REP+, est étendu cette année aux REP (Réseaux d'éducation prioritaire) dont fait partie Pont de Claix.

La Ville a cette chance de disposer d'assez d'espace dans ses écoles élémentaires pour pouvoir attribuer des salles à ces cinq classes nouvellement créées. À Jean Moulin par exemple, il y aura désormais deux classes de CP, avec des effectifs de 13 et 14 enfants. À Saint Exupéry et aux Îles de Mars, il a aussi été facile de libérer des salles. À l'école Jules Verne, le déménagement de l'ADPA et de la classe Ulis a permis également de réorganiser les espaces. Les élèves de l'Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire, à destination des enfants en situation de handicap) bénéficieront de meilleures conditions d'accueil dans leurs nouveaux locaux à Saint Exupéry.

Pour Karine Chavignaud, directrice de l'élémentaire Jean Moulin, « en divisant par deux les effectifs, on s'assure que les élèves seront tous lecteurs en fin d'année. Les enseignants bénéficient de formations supplémentaires, la méthode d'apprentissage de la lecture prévoit des temps d'ateliers. Le dispositif sera suivi, avec des évaluations, mais déjà, les retours des

collègues de REP+, comme à Échirrolles par exemple, sont positifs ». Le programme « Plus de maîtres que de classes » coexistera avec cette mesure : le maître supplémentaire dans chaque école permet de renforcer l'encadrement des élèves et de mettre en place de nouvelles organisations pédagogiques au sein même de la classe.

L'an prochain, les classes de CE1 seront à leur tour dédoublées. La Ville se prépare d'ores et déjà à cette échéance.



PÉRISCOLAIRE, EURÉKA DANS LA CONTINUITÉ

L'accueil périscolaire proposé aux parents par la Ville permet de prendre en charge les enfants avant et après l'école et pendant le temps de midi. Pas de révolution du côté des activités d'Eurêka le soir, même si les programmes sont riches : expression théâtrale, percussions, yoga, hip hop, tir à l'arc, athlétisme ou encore cirque, entre autres. Les ateliers sont variés et permettent de s'initier à des disciplines sportives ou artistiques. Les propositions diffèrent selon les groupes scolaires, contrairement à l'an dernier. Quant aux animateurs, ils poursuivent leurs formations autour du temps méridien avec les CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), basés à Pont de Claix.



RESTAURATION : LE CHOIX DE LA QUALITÉ

Tous les repas des enfants sont confectionnés à la cuisine centrale. La Ville a choisi de privilégier les circuits courts, qui tendent à réduire le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. La cuisine centrale veille à favoriser les produits locaux et de saison, et autant que possible en agriculture biologique. Pour Delphine Chemery, conseillère municipale déléguée à la restauration, « la restauration municipale représente un enjeu de santé et d'éveil au goût dès le plus jeune âge. Notre ambition est de privilégier les producteurs locaux et les produits de saison. Les cantines c'est 30 % de bio qui se conjuguent avec le circuit court pour garantir la qualité et la fraîcheur des produits. L'éducation des enfants au goût passe par l'animation : avec

des semaines à thèmes, par exemple. Il nous semble indispensable de penser autant à la qualité des menus qu'aux conditions dans lesquelles se passe le repas, en repensant à l'aménagement des salles de restaurant avec du mobilier moins sonore et des espaces mieux adaptés. Nous souhaitons également sensibiliser les enfants au tri des déchets en ayant une vigilance sur le gaspillage ».

Par ailleurs, la municipalité affiche sa volonté de développer les selfs dans les élémentaires : ce dispositif permet aux enfants de gagner en autonomie et libère du temps pour les activités méridiennes. Après Saint Exupéry en 2018, les écoles Jean Moulin, Îles de Mars et Jules Verne se doteront d'une nouvelle cantine sur ce modèle fin 2019.

MATERNELLE : L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

Pont de Claix n'a pas attendu les évolutions législatives pour mettre en place les toutes petites sections (TPS) de maternelles adaptées à l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Il s'agit là notamment d'un levier afin de favoriser la réussite scolaire des enfants, en particulier lorsque la famille est éloignée de la culture scolaire pour différentes raisons. Parce qu'elle concerne des tout-petits ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie différente de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet pédagogique particulier, inscrit dans le projet d'école. Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à

une scolarité, même adaptée : une concertation est nécessaire pour déterminer le moment opportun pour scolariser chacun, afin que leur soient proposées des solutions adaptées, avec des possibilités de passage d'une structure à l'autre, éventuellement en cours d'année scolaire (janvier généralement). À Pont de Claix, une politique volontariste est défendue en ce sens par la municipalité. La scolarisation en toute petite section est automatiquement proposée aux parents d'enfant de deux ans révolus lors de la rentrée. Chaque école maternelle de la Ville est équipée d'une classe pouvant accueillir des enfants en découverte de la scolarité. En septembre, ce sont quelque 50 enfants de deux ans qui entrent en maternelle.

Rythmes scolaires

QUE DIT LA LOI ?

Depuis la rentrée 2017, adapter l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles publiques a été rendu possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours, par le décret n° 2017-1108 de juin 2017. Celui-ci stipule qu'une dérogation au cadre général peut être demandée « lorsqu'émerge un consensus local entre Conseil d'école, municipalité et service académique ». L'application de cette dérogation est effective dans les écoles maternelles et élémentaires selon le calendrier qui convient le mieux aux acteurs de terrain. Une fois la demande de dérogation déposée, c'est le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) qui arrête les organisations du temps scolaire des écoles de son département, selon différents critères :

- respect du nombre maximal d'heures d'enseignement par semaine (24 heures d'enseignement), par journée (6 heures par jour) et par demi-journée (3h30 par demi-journée),
- garantie de la régularité et de la continuité des temps d'apprentissage,
- compatibilité de cette organisation avec l'intérêt du service public de l'éducation,
- cohérence avec le Projet éducatif territorial (PEDT) et le projet d'école.

QU'EN DISENT LES ENSEIGNANTS ?



Karine Chavignaud, Valérie Lelièvre,
directrices de la maternelle
et de l'élémentaire Jean Moulin

« Après la conférence du docteur Cannard en mars dernier, il y a eu une réunion par groupe scolaire, puis deux réunions pour tout le monde. Chacun a pu être entendu. On s'est rendu compte que les mêmes difficultés étaient partagées quelle que soit l'école concernée. C'était très riche, il y avait tous les partenaires. C'était important que les parents aient pu s'exprimer et faire remonter leurs besoins. En fait, il y a beaucoup de situations individuelles : il y a les problématiques de l'enfant mais aussi celles des familles. Les scénarios représentent bien le travail mené. Tout le monde souhaite aller au bout du processus. On sent une inquiétude sur la participation, mais nous allons encourager au vote de la même façon que nous accompagnons les élections des parents délégués. »

TOUTES LES INFOS SUR LE VOTE EN PAGES 16-17

Rythmes scolaires : le temps du vote

Dans le débat sur les rythmes scolaires, la Ville a décidé de déléguer sa voix aux parents : le vote aura lieu le 24 septembre. Explications.

En 2018, la Ville a fait le choix d'une concertation sur les rythmes scolaires. L'objectif de cette démarche était de réfléchir collectivement avec les parents et les acteurs éducatifs à la meilleure façon d'organiser la semaine scolaire, dans le respect des besoins de l'enfant. Quatre scénarios ont été élaborés lors de cette concertation ; le 24 septembre les

parents devront se prononcer pour l'un d'eux. Dans le cas d'un consensus entre les Conseils d'écoles (qui se prononceront en novembre) et les parents, la Ville proposera à l'Éducation nationale le scénario qui aura recueilli le plus grand nombre de voix (sous réserve d'une participation supérieure à 50 %). La décision finale sera prise par l'Éducation nationale en 2019.

LÉGENDE

-  TEMPS SCOLAIRE
-  TEMPS PÉRISCOLAIRE
-  PAUSE MÉRIDIANNE
-  ACCUEIL DE LOISIRS ALFA 3A

SCÉNARIO 1 / BLEU

4 JOURNÉES DE 6H DE CLASSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 - 8H30					
8H30 - 11H30			9H-12H 		
11H30 - 13H30					
13H30 - 16H30					
16H30 - 18H					

SCÉNARIO 2 / ROSE

4 JOURNÉES DE 5H15 DE CLASSE ET 1 MATINÉE DE 3H (LE MERCREDI)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 - 8H30					
8H30 - 11H45			8H30-11H30 		
11H45 - 13H45			11H30-12H30 		
13H45 - 15H45					
15H45 - 18H					



SEPTEMBRE
LUNDI 24

JE VOTE

POUR LE SCÉNARIO DE MON CHOIX

DANS CHAQUE ÉCOLE, DE 7H30 À 18H15

QUI PEUT VOTER ?

Tous les parents d'élèves scolarisés à Pont de Claix en maternelle et/ou en élémentaire. Un parent = une voix. Les éléments nécessaires au vote sont envoyés aux parents début septembre.

QUAND VOTER ?

Le lundi 24 septembre, de 7h30 à 18h15.

OÙ VOTER ?

Dans chaque école maternelle et élémentaire.

MODALITÉS

Pour être considéré comme représentatif de l'avis de la majorité des parents, **le scrutin devra compter au moins 50 % de votants** (plus de la moitié des parents d'élèves devra s'être prononcée).



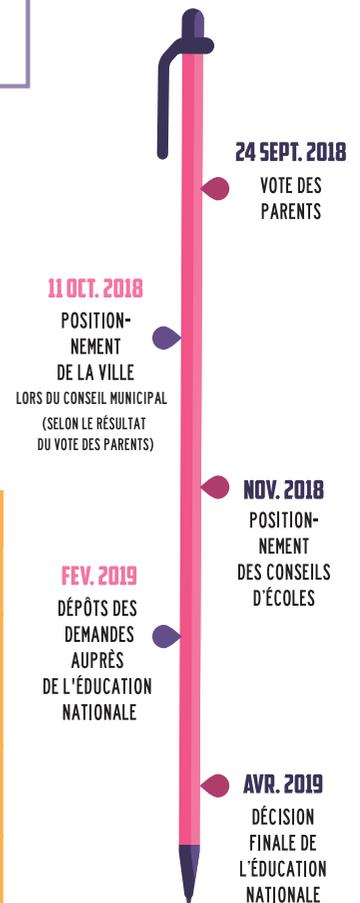
Corinne Grillet,
adjointe en charge de l'éducation populaire,
de la culture et des loisirs

« La question des rythmes scolaires s'est posée dans la continuité de l'élaboration du Projet éducatif de territoire (PEDT), elle-même issue d'un processus de concertation. Il nous a semblé évident que poursuivre le dialogue engagé avec les parents et les enseignants était la seule méthode valable pour répondre à cette question. Pour la municipalité, cette décision est l'affaire de tous. C'est le regard croisé des différents acteurs qui donnera, in fine, le résultat le plus abouti et adapté aux rythmes des enfants. Requestionner le temps scolaire sous l'angle scientifique, prendre le temps de la réflexion et du débat : la Ville a fait le choix de l'échange à grande échelle, maintenant c'est aux parents de se mobiliser. Ce processus de concertation permet ainsi l'investissement de tous dans l'intérêt de l'enfant. »

SCÉNARIO 3 / VIOLET 4 JOURNÉES DE 5H15 DE CLASSE ET 1 MATINÉE DE 3H (LE SAMEDI)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7H30 - 8H30						
8H30 - 11H45						 8H30-11H30
11H45 - 13H45						
13H45 - 15H45						
15H45 - 18H						

CALENDRIER DÉCISIONNEL



SCÉNARIO 4 / ORANGE 3 JOURNÉES DE 6H DE CLASSE ET 2 MATINÉES DE 3H

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 - 8H30					
8H30 - 11H30					
11H30 - 13H30			 11H30-12H30		
13H30 - 16H30					
16H30 - 18H					

Nouvelle école maternelle Saint-Exupéry : décollage immédiat !

Conformément aux engagements des élus de Pont de Claix, la transformation de la ville ne concerne pas uniquement la rénovation des espaces publics et la construction de logements. Elle vise aussi à moderniser les équipements pour conforter la qualité des services publics de proximité. C'est le cas avec l'ouverture pour la rentrée 2018 de la nouvelle école maternelle Saint-Exupéry. Petite visite guidée.



Tout de bois et de verre, le nouveau et élégant bâtiment de l'école maternelle Saint-Exupéry ouvre ses portes et accueille les enfants de l'ancienne école Villancourt et ceux de l'école maternelle des Olympiades désormais fermée. Cet équipement résolument moderne a été conçu pour améliorer la qualité d'accueil des enfants et des enseignants. Il comprend 5 classes de 60 m² et 3 ateliers de 12 m² chacun pour les activités manuelles. 3 dortoirs attenants aux salles de classe ont été aménagés. Ils sont insonorisés et conçus pour favoriser le rythme des enfants, notamment les plus petits. L'école dispose aussi d'une salle de motricité de 100 m², d'un couloir intérieur qui permet de rejoindre la salle de restauration sans que les enfants soient obligés de sortir, d'une bibliothèque et d'une cuisine pédagogique. Nouveauté : à l'instar des enseignants,

les Atsem disposent d'une salle spécifique pour préparer leurs activités. Des espaces dédiés aux temps périscolaires sont également disponibles. Ils bénéficient d'une entrée réservée pour une meilleure gestion du flux des enfants, des parents et des animateurs. À l'extérieur, la cour est vaste et propose des jeux adaptés, des espaces libres et un coin jardin. Les plantations seront finalisées à l'automne.

Sur le plan énergétique, l'école va au-delà des normes. La qualité des matériaux offre une isolation optimale et un rendement du chauffage à 90 %. L'installation d'une centrale de traitement de l'air permet de « transporter » la chaleur là où cela est le plus nécessaire.

À l'avenir, si le besoin s'en fait sentir, l'édifice pourra être réhaussé d'un étage pour accueillir 3 classes supérieures.

Vue de l'école maternelle Saint-Exupéry pendant l'achèvement du chantier en juillet dernier. Le coût global du projet correspond à un investissement de 4 millions d'euros, financé par la Ville et le Département. L'inauguration aura lieu le samedi 15 septembre à partir de 11h.

Pour saluer un grand homme



Les élus ont choisi de donner à l'école le nom d'une figure nationale née en 1900 : Antoine de Saint-Exupéry. Pionnier de l'aviation, héros de l'Aéropostale, écrivain récompensé par de prestigieux prix littéraires, Antoine de Saint-Exupéry ne se réduit pas à son célèbre ouvrage *Le Petit Prince*, conte qu'il a écrit et illustré durant la seconde guerre mondiale, peu avant sa disparition en mer, en 1944. Il faut retenir de ses écrits et de ses actes d'un courage exemplaire un profond engagement humaniste. C'est-à-dire la volonté farouche de s'intéresser aux autres et de mettre l'homme, tous les hommes, au cœur de ses préoccupations. En témoigne cette citation tirée de son dernier livre : « *Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis* ».

Ses principaux ouvrages (*Terre des hommes, Vol de nuit, Pilote de guerre...*), tous édités en poche, sont disponibles à la bibliothèque municipale Aragon.

Pour en savoir plus sur la vie et l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, consulter le site www.antoinedesaintexupery.com



sept. | oct.

DU 7 AU 28 SEPTEMBRE

EXPOSITION

L'histoire de l'écriture

.Bibliothèque Aragon

> Renseignements : Voyages et culture
06 79 41 37 76

SAM. 8 SEPTEMBRE, 10H-17H

FORUM DES ASSOCIATIONS

.Complexe des 2 Ponts

> Renseignements : 04 76 29 80 44

SAM. 15 SEPTEMBRE, 9H-19H

FÊTE DES FAMILLES

.Centre aéré de Varcès

> Renseignements :
Alfa 3A, 04 76 29 80 50

SAM. 15 ET DIM. 16 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Expositions, jeux, quiz, films, Histobus, visites de l'église Saint Étienne...

SAMEDI 15 : jeu de piste à vélo sur les traces du patrimoine local, départs à 10h et 14h.

DIMANCHE 16 : visite à pied de la Réserve naturelle des Îles du Drac, départs à 10h et 14h.

.Boulodrome

> Renseignements : 04 76 29 80 00 ou
04 76 29 80 59

DIM. 16 SEPTEMBRE

VIDE-GRENIERS DE L'OMS

.Maison des associations

> Réservations : 04 76 98 62 77 ou oms.
pontdeclair@wanadoo.fr

DIM. 23 SEPTEMBRE, 8H30-17H

DIM. 21 OCTOBRE, 8H30-17H

MARCHÉS DU TERROIR ISÈRE

Produits isérois. Plus d'infos p. 20

.Maison des associations

> Renseignements : 06 56 75 53 76 ou
www.terroir-isere.fr

VEN. 28 SEPTEMBRE, 18H30

VERNISSAGE EXPOSITION

« En toute simplicité », rétrospective 2009-2018 des peintures et sculptures de Christophe Kaufenstein (Amis artistes amateurs), du mardi 25 septembre au jeudi 11 octobre.

.Centre social Jean Moulin

> Renseignements : 04 76 29 86 60

MAR. 2 OCTOBRE, 15H30-17H

PORTES OUVERTES LA CAPUCINE

Journée portes ouvertes et 10 ans de la Capucine (lieu accueil enfant-parent).

.Ronde des Couleurs

> Renseignements : 04 76 29 80 24

JEU. 4 OCTOBRE, 9H-13H30

JEU. 25 OCTOBRE, 9H-13H30

ATELIERS DIÉTÉTIQUE

Animés par une diététicienne, en partenariat avec l'AFD 38

.Centre social Irène Joliot-Curie

> Renseignements : 04 76 29 86 40

SAM. 6 OCTOBRE

RUGBY

Challenge Dutto-Veyret

.Stade des 2 Ponts

> Renseignements :
US 2 ponts 04 76 98 72 85

SAM. 6 OCTOBRE, 10H-11H30

THÉÂTRE FORUM PETITE ENFANCE

Séance ouverte à tous les parents sur le thème des écrans et des jeunes enfants. Plus d'infos p. 10

.Maison de l'habitant

> Renseignements : 04 76 29 80 16

DU 8 AU 14 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE

Activités et animations : jeux inter-générationnels à l'Ehpad, concours de dessins pour les enfants du périscolaire, visite de la déchèterie, initiation au tri... Après-midi dansant le samedi 13 octobre.

> Renseignements : 04 76 29 80 22

LUN. 8 OCTOBRE, 18H

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous êtes nouvellement installé sur la commune, contactez la mairie pour participer à la réception d'accueil.

.Mairie

> Renseignements : 04 76 29 86 86

JEU. 11 OCTOBRE, 18H30

CONSEIL MUNICIPAL

.Mairie

> Renseignements : 04 76 29 86 86

SAM. 13 OCTOBRE

SORTIE PRENONS L'AIR ENSEMBLE

Ramassage de châtaignes, avec Alfa 3A

.Bresson

> Renseignements et inscriptions :
04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

MER. 31 OCTOBRE, 18H

HALLOWEEN

.Quartier des Papeteries

> Renseignements : Amicale des
Papeteries, 06 03 31 63 48



Demandez le programme

SAM. 1^{ER} SEPTEMBRE, 11H

VERNISSAGE EXPOSITION

#POSITIF de Patrick Raphaël

À voir du 1^{er} septembre au 20 octobre

.Moulins de Villancourt

LUN. 24 SEPTEMBRE, 20H

LEVER DE RIDEAU

sur la Saison 2018-2019

.Amphithéâtre

JEU. 11 OCTOBRE, 19H30

CLAUDE DEBUSSY :

LE MYSTÈRE DE L'INSTANT

Dans le cadre du festival Le Millésime

.Amphithéâtre

les petits Géants
FESTIVAL DE MARIONNETTES

LUN. 22 ET MAR. 23 OCTOBRE,
10H / 14H30 / 16H
EL CIRCO PLUMO DÈS 3 ANS

MER. 24 OCTOBRE, 9H30 / 14H
LE MANIPULOPARC DÈS 5 ANS

JEU. 25 OCTOBRE, 10H / 14H30 / 16H
LA LEÇON DÈS 5 ANS

VEN. 26 OCTOBRE, 10H / 11H / 15H30
PO'TIROND DÈS 1 AN

AMPHITHÉÂTRE
RÉSERVATIONS : 04 76 29 80 59

Handicap et secourisme : c'est possible !

Les Sauveteurs secouristes pontois proposent pour la première fois une formation aux gestes de premiers secours ouverte aux personnes en situation de handicap.

La loi permet aujourd'hui à celles et à ceux dont la mobilité est réduite (personnes en fauteuil roulant par exemple) d'apprendre les gestes qui sauvent. Une avancée importante en matière d'égalité qui marque la volonté du législateur de voir le plus grand nombre participer activement aux premiers secours. Et si certains ne peuvent directement intervenir auprès d'une personne en difficulté, ils sont en revanche en mesure de dicter ce qu'il convient de faire aux autres témoins présents sur les lieux. C'est cette notion de « faire réaliser » qui est aujourd'hui prise en compte par la loi. On doit cette initiative à Gilles Ruiz, conseiller municipal en charge de l'accessibilité de la ville d'Arles. Cet élu, également sapeur-pompier, s'est

posé une question fondamentale : « Pourquoi une personne à mobilité réduite ne pourrait-elle pas dicter la procédure à suivre à une personne valide et ainsi devenir un maillon essentiel de la chaîne des secours ? » Fidèles à leur dévouement, les bénévoles Sauveteurs secouristes pontois ont bien entendu le message. Ils ont donc décidé d'organiser dès cet automne des sessions de formation aux premiers secours accessibles aux personnes en situation de handicap physique. L'obtention du diplôme de secourisme PSC1 correspond à 7 heures d'apprentissage au total au cours desquelles les participants apprennent à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt



Démonstration des gestes de premiers secours.

cardiaque, etc. La formation initiale peut être accompagnée chaque année d'une remise à niveau. À l'issue de la session, un certificat de compétences reconnu par l'État est délivré.

CONTACT >
SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS
21 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS
04 76 98 65 62. WWW.SSP-FFSS38.FR

EN BREF



Michel Huet défend un atoll polynésien

Le naturaliste et réalisateur Michel Huet a été reçu par l'Office municipal des sports, représenté par son président Christian Robillard, en compagnie de Sylvana Nordman, présidente d'une association de défense de l'île de Makatea. Tous deux dénoncent le danger pour l'environnement et l'écosystème que fait peser sur cette île polynésienne l'exploitation du minerai de phosphate. Le maire de Pont de Claix Christophe Ferrari les a assurés de son soutien dans leur combat.

POUR PLUS D'INFOS, REGARDEZ LES FILMS RÉALISÉS PAR MICHEL HUET, DISPONIBLES EN LIGNE SUR YOUTUBE



Vues d'asso par 2PdeC

Ce sera la première exposition de la saison accueillie à la Maison des associations, et pour cause ! L'association pontoise 2PdeC a décidé de mettre à l'honneur le milieu associatif pontois en lui dédiant une série de photographies prises par ses adhérents. L'idée est de valoriser les bénévoles et de mettre en avant un tissu associatif très riche sur le territoire. De la danse country au salon des collections, l'exposition proposera un patchwork de la vie locale au travers de l'objectif bienveillant des photographes amateurs.

EXPOSITION DU 7 SEPTEMBRE AU 2 NOVEMBRE.
VERNISSAGE LE 7 SEPTEMBRE À 18H30
À LA MAISON DES ASSOCIATIONS



Des marchés 100 % terroir

Les produits isérois sont à l'honneur lors de deux Marchés du terroir les 23 septembre et 21 octobre, de 8h30 à 17h, à la Maison des associations. Fruits, légumes, viandes, poissons, charcuteries, fromages, vins, bières, miel... mais aussi artisanat sont proposés sur place par une quarantaine de producteurs 100 % locaux sélectionnés pour la qualité et la variété de leurs produits. Ces marchés sont un avant-goût de l'activité de la Maison du terroir Isère, organisatrice de ce nouveau rendez-vous, qui ouvrira les portes d'un nouveau magasin cet automne à Pont de Claix.

RENSEIGNEMENTS > 06 56 75 53 73
WWW.TERROIR-ISERE.FR

Alors, on danse ?

Si l'envie de danser vous démange, sachez que les associations locales proposent des activités variées, pour vous aider à trouver danse à votre pied !

DANSE CLASSIQUE

Au gymnase Victor Hugo les mercredis. De 14h50 à 15h50 pour les 9-11 ans, de 15h50 à 16h50 pour les 6-8 ans. Reprise des cours le 19 septembre.

CONTACT : ANNE DISSON, 04 76 72 80 68, ALECOZ.DISSON@GMAIL.COM



SARIGAMA DANCE

Dances Bollywood, à partir de 10 ans. Cours débutants lundi de 18h15 à 19h15 et mercredi de 18h à 19h. Cours intermédiaires mardi de 18h à 19h. Reprise des cours le 10 septembre.

CONTACT : PATRICIA SATURNIN, 06 82 06 82 87



ALEGRIA ESPANOLA

Dances espagnoles à la salle de danse de l'Escale, le samedi de 14h30 à 18h. Reprise des cours samedi 15 septembre.

CONTACT : DOLORÈS ET MIGUEL CARRILLO, 04 76 98 30 35



COUNTRY LINE DANCE PARADISE

Danse en lignes (country et Newline) et danse en couple. Reprise des cours lundi 10 septembre. Soirée découverte et initiations les mercredis 12 et 19 septembre à 19h au Foyer municipal.

CONTACT : SOPHIE CHOURREU, 06 71 29 01 62 OU ALAIN TARENTINI, 06 08 85 82 62. WWW.COUNTRYLINEDANCEPARADISE.COM

KOACH'ING DANSE

Dances à deux (rock, danses de bal, danses latines, lindy-hop...) et danses en lignes (madison, charleston, disco, country, danses latines, irlandaises, ou même polynésiennes !)

CONTACT : INGRID ARNOUX : 06 98 90 50 57 OU KOACHING.DANSE@GMAIL.COM

Rendez-vous au Forum des associations !



Le rendez-vous incontournable de la rentrée, c'est le Forum des associations ! Organisé samedi 8 septembre au complexe des 2 Ponts, il accueillera les stands d'une soixantaine d'associations pontoises et des démonstrations toute la journée. Rencontre avec l'adjoint Julien Dussart.



Julien Dussart,
adjoint en charge des sports,
de la vie associative et de
l'animation de la Ville

Comment s'organise le Forum ?

Le Forum est porté par la Ville et construit avec les associations sportives, culturelles et de loisirs. Nous avons eu plusieurs réunions de travail pour l'organiser. Nous aurons comme d'habitude des démonstrations entre 14h et 18h. Les Sauveteurs secouristes pontois et l'US 2 Ponts feront des animations toute la journée. Le Forum, c'est une manifestation phare qui lance la saison, permet aux adhérents de s'inscrire et aux nouveaux de découvrir des activités. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très riche pour une ville de notre taille : pas moins de 150 associations, dont cent particulièrement dynamiques. Et à 18h, un temps fort important : la remise des récompenses aux clubs sportifs, au Foyer municipal.

Y'a-t-il des nouveautés cette année ?

Oui, pour la première fois la Ville tiendra un stand pour informer sur ce que fait la mairie en terme de politique sportive auprès des scolaires et des personnes âgées (à Beau

site, Flottibulle et l'Ehpad). Les jeunes de Do hit radio seront présents, ils inviteront chaque président d'association à présenter son activité au micro. Ce ne sera pas du direct mais le montage final sera diffusé plus tard sur internet. Nous avons également engagé un partenariat avec l'Université de Grenoble, qui va faire venir pour la journée des nageurs de haut niveau. Les Amazones du FCG viendront pour valoriser le rugby et plus largement le sport au féminin : c'est un axe auquel la Ville porte une attention particulière. De la même manière, nous sommes attentifs à accompagner le handisport et le sport adapté.

Comment les associations pontoises se portent-elles, suite à la suppression des emplois aidés ?

La plupart n'ont pas été impactées, mais c'est un coup dur pour certains clubs, qui doivent se poser la question de revoir leur activité à la baisse, ou de chercher d'autres financements. De notre côté, nous avons maintenu les subventions de fonctionnement et les mises à disposition gratuites des équipements sportifs. La Ville a un niveau d'infrastructures digne d'une commune de 20 000 habitants, c'est une vraie chance pour les associations.

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Avec les réformes successives et le décret Blanquer, les communes ont dû requestionner leurs politiques éducatives et s'adapter. En remettant la décision de dérogation aux communes, l'Éducation nationale se décharge sur les politiques locales. Pour prendre en compte les sollicitations citoyennes, nous avons décidé de mettre en place une large concertation auprès des acteurs de la vie éducative. Ce processus a nécessité du temps afin que le plus grand nombre de personnes prenne la décision avec un regard avisé.

Pont de Claix n'a pas été épargnée dans le flot des réformes, en territoire Réseau éducation prioritaire (REP), elle savait que la rentrée 2018 verrait le dédoublement des CP.

L'éducation est une priorité pour les élus de la majorité et leurs choix budgétaires conséquents favorisent la mise en œuvre d'un service public de qualité répondant aux besoins des familles. Les moyens alloués en matière de restauration, d'éducation, de sport et d'accès à la culture restent constants.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

L'heure de la rentrée a sonné ! Les services municipaux œuvrent au quotidien pour s'assurer que les locaux des écoles puissent être conformes aux attentes de leurs usagers. À l'école notamment, l'apprentissage reste le meilleur rempart contre l'obscurantisme et l'ignorance. L'ouverture à l'autre est la condition de notre devenir commun ensemble.

Côté rythmes scolaires, l'État a donné la possibilité aux communes de penser encore à nouveau à ces rythmes. Notre Ville a souhaité mettre en place une démarche de concertation, une démarche de co-construction avec les équipes enseignantes, les intervenants périscolaires, les représentants des parents d'élèves, les acteurs de l'éducation populaire, les enfants. Quatre scénarios, résultats de la concertation, sont soumis au vote des parents en septembre pour le choix des rythmes scolaires. Nous vous invitons à y participer largement avec à l'esprit que l'organisation des rythmes scolaires doit permettre l'épanouissement et la réussite scolaire de tous les enfants. Aux urnes citoyens !

Daniel De Murcia / Éléonore Perrier

GROUPE ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX - DIVERS GAUCHE

La période estivale a été propice à l'avancée de nombreux travaux sur notre commune et dans nos équipements publics.

Le temps de la rentrée est arrivé avec cette année la réception d'une nouvelle école maternelle, et le 24 septembre le vote des parents pour les rythmes scolaires. C'est l'occasion de rappeler notre mobilisation pour la réussite de tous les élèves Pontois, et pour la qualification et la formation tout au long de la vie.

Comme annoncé lors du dernier Conseil municipal, notre groupe et la majorité seront à l'écoute des interpellations des professionnels de l'éducation et notamment celles les emplois de vie scolaire. Nous souhaitons à tous les élèves de la commune et à leurs parents, ainsi qu'aux enseignants et au personnel communal une bonne rentrée !

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Quel « meilleur » rythme scolaire pour l'enfant ? Cette question semble simple et pourtant... Le travail de réflexion initié par la Ville depuis un an, entre tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant (parents, enseignants, service du périscolaire...) a montré qu'il n'était pas simple de trouver un consensus répondant aux problématiques de tous, tout en gardant l'enfant au centre des préoccupations. D'ailleurs nous tenons à remercier vivement les parents délégués et les enseignants pour leur investissement dans ce long travail qui a conduit à quatre propositions. À la rentrée, les parents des élèves scolarisés dans nos écoles devront se prononcer par la voie d'un vote, sur la proposition qui leur convient le mieux. Il restera alors une année scolaire pour travailler à la mise en place de cette nouvelle organisation avec les services de la Ville dans un contexte budgétaire serré.

En attendant nous restons à votre écoute : ste.civile.pdc@gmail.com

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Des décisions inacceptables

Après la suppression de l'arrêt Îles de Mars, c'est aux arrêts Marcel-line et Mairie de subir les décisions inégalitaires et sans fondement prises dans le cadre des travaux du centre-ville.

C'est désormais un arrêt pour en compenser deux qu'on veut imposer à la population pontoise sous couvert de « modernité ».

Eloigné des endroits les plus peuplés, parfaitement inadapté au nouveau plan de circulation ; face à nos interpellations, on nous ressert invariablement le même leitmotiv de la vitesse augmentée... en négligeant opportunément le temps supplémentaire pour se rendre à pied à l'arrêt, en omettant les difficultés que rencontrent personnes âgées, handicapées, mamans avec enfants en bas âges et poussettes et, en fait, en abandonnant à leur sort tous ceux qui n'ont pas d'autre choix que les transports en commun !!!

Quant à la circulation, avec une seule rue à double sens où se croisent bus Tag et Transisère, camions et voitures, où les gens peuvent aussi avoir besoin de se garer, il n'est pas besoin d'avoir fait des comptages pour comprendre que ce sera un joyeux bazar...

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

Après plusieurs mois d'échanges, parfois houleux, la question des rythmes scolaires va franchir une étape importante le 24 septembre avec l'organisation d'un vote des parents autour de plusieurs scénarios. Quelle que soit l'issue du scrutin, que l'on espère toutefois favorable au retour à la semaine de quatre jours, nous tenions à saluer ici la forte mobilisation des parents d'élèves sur cette question. Grâce à leur engagement, un dialogue, malheureusement tardif, aura pu être engagé avec la municipalité afin justement de débattre de la problématique des rythmes de l'enfant.

Mais outre l'organisation du temps scolaire, c'est plus largement l'ensemble des moments liés à l'école qu'il faut revoir (périscolaire, cantine, centre aéré...) afin de proposer une offre de qualité en adéquation avec les attentes et les contraintes de chacun.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
Place de la scierie - 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)

Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL)
04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOISE 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29



Lancement de saison

**Lundi 24 septembre, 20h,
à l'Amphithéâtre**

théâtre, danse, marionnettes, musique, expositions...

